

Mise en ligne : 13 février 2017.  
Dernière modification : 8 mai 2022.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## S.A. DES ÉTS CH. THIÉBAUT POUR L'INDUSTRIALISATION DES ONYXA D'EL-KANTARA

S.A., 26 août 1924, p. 99 ans.

S.A. DES ÉTS CH. THIÉBAUT  
POUR L'INDUSTRIALISATION DES ONYXA D'EL-KANTARA  
S.A. frse au capital de 0,25 MF.  
Siège social : Alger, 31, r. Borély-la-Sapie.  
Registre du commerce : Alger, n° 2.122  
Adresse télégraphique : Établissement Ch. Thiébaut  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 1.033*)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 40 actions.  
THIÉBAUT (Charles), 48, r. Marengo, Alger ; pdt ;  
DANIAUD (François), 1, r. du Ravin, St-Eugène ; adm. délégué ;  
BOUCHEREAU (Georges), 11, av. Bab-el-Oued, Alger.

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

PARGUEY (Victor), 45, r. Mogador, Alger.

Objet. — La manutention, la préparation, la transformation, l'industrialisation des onyxas provenant de la carrière d'El-Kantara sur le territoire de la commune d'Aïn-Touta, canton de Biskra ; la fabrication, le commerce, l'exportation et l'importation de tous objets onyxas et produits similaires en France dans les colonies françaises et pays de protectorat, notamment dans l'Afrique du Nord et dans tous les pays étrangers.

Capital social. — 0,25 MF en 500 act. de 500 fr.

Parts de fondateur. — 300.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % d'intérêt aux act. ; 10 % au conseil. Le solde : 60 % aux act. ; 40 % aux parts.

---

Société d'exploitation des Onyxas Mayeur  
(*La Journée industrielle, 25 octobre 1924*)

Cette société anonyme de formation récente a pour objet l'achat à la Société anonyme des Onyxas Mayeur et la revente des pierres brutes Onyxas Mayeur provenant des carrières d'El Kantara.

Le siège est à Paris, 11, rue Dulong.

Le capital est de 450.000 fr. en actions de 500 francs, dont 360 attribuées en rémunération d'apports.

Les premiers administrateurs sont MM. Jean-Marcel Beau <sup>1</sup>, industriel, 4, rue de Franqueville, à Paris ; Georges Boyelle-Morin <sup>2</sup>, ingénieur, 11, rue Dulong, à Paris ; Auguste Fèvre <sup>3</sup>, industriel, à Chassignelles (Yonne) ; Louis-Émile Gouin, ingénieur, 5, rue Cavalotti, à Paris ; Pierre Hebras, ingénieur. 44, avenue Victor-Hugo, à Villeneuve-le-Roi, et Paul Mayeur, directeur de la Société anonyme des Onyxa Mayeur, 31, rue Borély-la-Sapie, à Alger.

---

---

<sup>1</sup> Jean-Marcel Beau : des Éts H. Morin, Paris : instruments géodésiques.

<sup>2</sup> Georges Boyelle : idem. Membre du conseil de surveillance de Fèvre et Cie (Carrières et scieries de Bourgogne) :

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Fevre\\_et\\_Compagnie.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Fevre_et_Compagnie.pdf)

<sup>3</sup> Auguste Fèvre (1879-1964) : gérant des Éts Fèvre et Cie.